

Image not found or type unknown



Changement d'horaires sans mon consentement

Par **tiphaineL**, le **04/10/2008** à **15:33**

Je travaille dans deux pharmacies, donc deux employeurs. J'ai des horaires bien définis. Un de mes employeur a déménagé donc la pharmacie a été reprise par une autre personne qui garde l'ensemble du personnel. rnOnt-t'ils le droit de modifier mes horaires ?rnLes deux employeurs veulent s'arrangés entre eux pour définir de nouveaux horaires.rnJe suis femme de ménage et mon nouvel employeur veut me garder pour garder ses enfants, suis-je juridiquement autorisé a être nourrisse?